



Affiché le :

Publication Internet 03/02/2026

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE MAMERS 20 janvier 2026

Date de convocation
14/01/2026

Date d'affichage
14/01/2026

Nombre de membres
En exercice 15
Présents 11
Votants 12

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Mamers
et publication ou
notification

Le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de Mamers s'est réuni le mardi 20 janvier à dix-huit heures en séance ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame MARCADE Arlette, Vice-Présidente du CCAS, suppléant l'absence de Monsieur BEAUCHEF Frédéric, Président du CCAS., empêché

Présents :

Madame MARCADE Arlette, Monsieur ETIENNE Jean-Michel, Madame LEGER Madeleine, Madame LUSSON Sylvie, Madame DELORME Sylvie, Madame CHAUVIN Valérie, Monsieur CORBIN Michel, Monsieur MORIN Dominique, Monsieur ALLAIN Yves, Monsieur PAUMIER Régis, Monsieur CHICOINE Philippe.

Procuration :

de Madame DESLAIS Odile à Madame CHAUVIN Valérie

Absents et excusés :

Monsieur BEAUCHEF Frédéric, Madame BIDAULT-LHOUSSENE Viviane, Monsieur PERRONIS Romain.

Secrétaire de séance :

Approbation des PV des 02 et 16 décembre :

- Les PV du CA du 02 et du 16 décembre ont été approuvés par le conseil d'Administration.

1 Délibération n° 2026/01 - Débat d'Orientation Budgétaire – exercice 2026

Le Conseil d'Administration,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Prend acte du Débat d'orientation budgétaire 2026.

2 Délibération n° 2026/02 -Demande d'accès Panier Solidaire

Le CCAS a été destinataire d'une demande d'accès à l'Épicerie Sociale, concernant Madame C. Demeurant à Mamers.

Madame perçoit l'AAH, n'a pas de soucis avec son budget normalement, sauf qu'elle se retrouve avec un facture pour la réparation de son véhicule de 730 €. Elle a réussi à obtenir un paiement en 4 fois avec des mensualités de 183 €.

Elle souhaiterait pouvoir bénéficier de l'accès au Panier Solidaire.

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Les membres du Conseil d'Administration **accordent un accès à l'Épicerie Sociale Solidaire pour une période de 3 mois.**

3 Délibération n° 2026/03 -Demande d'accès Panier Solidaire

Le CCAS a été destinataire d'une demande d'accès à l'Épicerie Sociale, concernant Madame C. Demeurant à Mamers.

Monsieur et Madame sont actuellement sans emploi. Ils élèvent 4 enfants et font face à de grosses difficultés sur le plan alimentaires\$.

Ils souhaiteraient pouvoir bénéficier de l'accès au Panier Solidaire.

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Les membres du Conseil d'Administration **accordent un accès à l'Épicerie Sociale Solidaire pour une période de 1 mois.**

4 Délibération n° 2026/04 -Demande d'accès Panier Solidaire

Le CCAS a été destinataire d'une demande d'accès à l'Épicerie Sociale, concernant Madame L. Demeurant à Mamers.

Madame a subit une perte d'emploi dans le secteur d'aide à domicile, et ses revenus ont considérablement diminués. Elle éprouve des difficultés sur le plan alimentaires\$.

Elle souhaiterait pouvoir bénéficier de l'accès au Panier Solidaire.

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Les membres du Conseil d'Administration **accordent un accès à l'Épicerie Sociale Solidaire pour une période de 3 mois.**

5 Délibération n° 2026/05 -Demande d'accès Panier Solidaire

Le CCAS a été destinataire d'une demande d'accès à l'Épicerie Sociale, concernant Monsieur F. Demeurant à Mamers.

Monsieur est actuellement sans emploi, il éprouve des difficultés pour se nourrir.

Il souhaiterait pouvoir bénéficier de l'accès au Panier Solidaire.

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Les membres du Conseil d'Administration **accordent un accès à l'Épicerie Sociale Solidaire pour une période de 1 mois.**

6 Délibération n° 2026/06 -Demande d'accès Panier Solidaire

Le CCAS a été destinataire d'une demande de renouvellement d'accès à l'Épicerie Sociale, concernant Madame W. Demeurant à Mamers.

Madame et son mari sont actuellement sans emploi. Ils ont dû payer à la fois la facture annuelle d'électricité et également 02 contraventions sur le mois de décembre.

Ils souhaiteraient pouvoir bénéficier de l'accès au Panier Solidaire.

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Les membres du Conseil d'Administration **accordent un accès à l'Épicerie Sociale Solidaire pour une période de 1 mois.**

7 Délibération n° 2026/07 -Demande d'accès Panier Solidaire

Le CCAS a été destinataire d'une demande de renouvellement d'accès à L'Épicerie Sociale, concernant Monsieur MU. Demeurant à Mamers.

Cette famille de réfugiés n'a plus d'aide du Conseil Départemental de la Sarthe.

Après avoir entendu l'exposé du secrétaire de séance,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Les membres du Conseil d'Administration **accordent un accès à l'Épicerie Sociale Solidaire pour une durée de 3 mois.**

8 Questions Diverses

Fin de la séance à 19h10.

La Vice Présidente,

Arlette MARCADE

